

Communiqué de presse

10.000 ménages wallons se chauffent déjà avec du gaz local et renouvelable

Gosselies – 02/12/2021

Une troisième station d'injection de biométhane dans le réseau public est désormais opérationnelle en Wallonie. À Mons, Charleroi et Gembloux, ORES distribue ce gaz produit à partir de déchets verts aux particuliers et aux entreprises depuis un an déjà.

L'usine de production du Biométhane du Bois d'Arnelle (BBA) est aujourd'hui opérationnelle dans la commune des Bons-Villers, en Province de Hainaut. Chaque jour, des dizaines d'agriculteurs viennent y déposer leurs résidus de culture et autres matières organiques. Cette matière première – on parle dans le jargon d'« intrants » – est amenée vers trois grands digesteurs et transformée, par un phénomène de fermentation anaérobie, en biogaz. Une fois traité, épuré et contrôlé, ce gaz d'origine renouvelable est injecté sous forme de biométhane dans le réseau public et acheminé vers les ménages et les entreprises.

Cette installation est la troisième du genre qu'ORES a raccordée en l'espace d'un an à ses infrastructures. Au total, l'équivalent de 10.000 ménages consomment aujourd'hui du gaz 100% wallon d'origine renouvelable. Souvent sans même le savoir, puisque les usages du biométhane sont totalement similaires à ceux du gaz naturel traditionnel, à savoir le chauffage, la cuisson et les procédés de production industriels. Aucune adaptation n'est donc nécessaire ni sur les chaudières, ni sur les autres appareils domestiques et professionnels.

10.000 ménages aujourd'hui, 200.000 demain ?

Les trois structures qui injectent du biométhane dans le réseau wallon sont toutes situées en Province de Hainaut – Fleurus, Quévy et Les Bons-Villers – et produisent ensemble 150 GWh par an. Endéans les deux années à venir, cette production pourrait être doublée par de nouveaux projets actuellement à l'étude.

À l'horizon 2030, la filière biométhane wallonne pourrait profiter des nombreuses activités agricoles de la région pour fournir de l'énergie renouvelable, non pas à quelques dizaines de milliers, mais bien à 200.000 ménages.

Un circuit court énergétique qui présente de nombreux avantages

Aujourd'hui, le gaz naturel importé – principalement des Pays-Bas, de Norvège et du Qatar – fournit près d'un quart de la consommation finale d'énergie en Wallonie, là où l'électricité en fournit un cinquième. Le marché compte près de 700.000 clients, particuliers ou professionnels.

À l'heure où la demande en gaz est très forte sur le marché international, le biométhane apparaît à court et moyen terme comme une solution pour rendre notre approvisionnement en énergie plus autonome et résilient, tout en accélérant le processus de transition énergétique dans lequel s'est engagée la Wallonie.

Outre le rapprochement de la production et de la consommation, et le « verdissement » du gaz que nous utilisons au quotidien, la filière biométhane présente de nombreux avantages pour la collectivité : valorisation et recyclage de déchets, diversification de revenus pour les agriculteurs et création d'emplois locaux. Alors que les politiques publiques en faveur des énergies renouvelables ont jusqu'ici surtout permis d'augmenter la production d'électricité verte, un soutien au développement de la filière biométhane permettrait de faire évoluer encore plus notre système énergétique vers la neutralité carbone tout en favorisant l'émergence d'une nouvelle économie locale.

En plus du biométhane, ORES étudie d'autres pistes pour distribuer du gaz neutre en carbone en Wallonie, telles que la méthanation – transformation des gaz à effet de serre des usines en gaz naturel synthétique – et l'hydrogène vert.

* * *

« Faciliter l'énergie, faciliter la vie ». Telle est la mission et le leitmotiv d'ORES. Permettre à l'évidence de rester possible pour chacun, garantir au quotidien l'alimentation en électricité, en gaz naturel et en éclairage public de plus de 2,7 millions de Wallonnes et de Wallons, voilà ce qui fait la fierté de nos 2.400 collaborateurs. Les réseaux de distribution gérés par nos équipes pour les 200 communes associées à notre entreprise couvrent au total près de 52.000 km en électricité et plus de 10.000 km en gaz naturel.

Entreprise de service public de proximité, ORES a en charge les raccordements, les travaux liés à l'entretien, au dépannage et à la modernisation de ces réseaux, ainsi que la pose des compteurs et les relevés des index de consommation. L'entreprise mène aussi de nombreuses missions de service public à caractère social, au bénéfice des populations précarisées. Au cours des six dernières années, ORES a investi plus de 1,5 milliard € dans la maintenance et le développement des réseaux de distribution, ce qui fait d'elle un acteur majeur de l'économie wallonne et de son développement durable.

Plus d'informations sur www.ores.be

Contacts presse

porte-parole : Annabel Vanbéver 0479/49.01.10